

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-SAINT-JEAN**

43^e Séance (ordinaire)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean tenue le 20 octobre 2009 à 19 h 30, au 350 boul. Champlain Sud à Alma, à la salle 215, à laquelle il y avait quorum.

Sont présents les commissaires suivants :

Madame Nathalie Blais	Monsieur Serge Renaud
Madame Josée Bouchard	Madame Nathalie Savard
Madame Sylvie Charest	Madame Roxanne Thibeault
Madame Nathalie Côté	Madame Marie-Claude Tremblay
Madame Dany Duchesne	Madame Edith Vaillancourt
Monsieur Alain Gauthier	Monsieur Jean-Marie Villeneuve
Madame Marjolaine Girard	Madame Andrée Verreault
Madame Audrey Jean	Monsieur Sylvain Beaulieu, commissaire-parent
Madame Annie Larouche	Madame Nancy Verreault, commissaire-parent
Madame Danielle Munger	
Monsieur Éric Renaud	

Absence: Madame Manon Tremblay, commissaire

Sont également présents : Monsieur Eric Blackburn, directeur général, madame Christine Fortin, directrice générale adjointe, madame Christine Flaherty, secrétaire générale et directrice des communications et madame Ginette Martel, secrétaire de gestion au secrétariat général.

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ordre du jour : Acceptation

CC091020-01 Sur proposition de madame Danielle Munger, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance avec les ajouts suivants :

- 3.8 Service des ressources humaines : ouverture de poste
- 3.9 Séance extraordinaire : convocation
- 3.10 Municipalité d'Hébertville : demande de contribution financière
- 6.5 Portes ouvertes : écoles secondaires

1.2 Procès-verbal/dispense de lecture et acceptation

CC091020-02 Sur proposition de madame Josée Bouchard, il est résolu à l'unanimité de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance du 15 septembre

2009 (41^e réunion) puisque chaque commissaire en a reçu une copie au moins 6 heures avant le début de la séance; et d'accepter ce procès-verbal.

1.3 Procès-verbal/dépôt

Le projet du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 15 septembre 2009 (40^e réunion) est déposé.

2. DÉPÔT DE DOCUMENTS / PRÉSENTATION

Aucun

3. OBJETS DE DÉCISIONS

3.1 Politique d'initiation des élèves à la démocratie scolaire : adoption

Considérant que lors de la séance du conseil des commissaires du 25 août 2009, le conseil des commissaires a adopté un projet de la Politique d'initiation des élèves à la démocratie scolaire pour fins de consultation auprès du comité consultatif de gestion;

Considérant la consultation qui a eu lieu auprès de ce comité;

CC091020-03

En conséquence, sur proposition de madame Sylvie Charest, il est résolu à l'unanimité d'adopter la Politique d'initiation des élèves à la démocratie scolaire telle que déposée.

3.2 Conseils d'établissement des centres : nominations

3.2.1 Centre de formation professionnelle Alma

Considérant que le conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Alma est composé d'élèves, de membres du personnel, de parents d'élèves, de représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires du territoire principalement desservi par le centre et de représentants des entreprises de la région qui oeuvrent dans des secteurs d'activité économique correspondant à des spécialités professionnelles dispensées par le centre;

Considérant que les représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires et que les représentants des entreprises siégeant au conseil d'établissement du centre sont nommés par la commission scolaire;

Considérant que selon la résolution adoptée par le conseil des commissaires le 16 septembre 2008, deux représentants des groupes socio-économiques et

socio-communautaires siègent au conseil d'établissement du centre ainsi que deux représentants des entreprises de la région;

Considérant la recommandation du Centre de formation professionnelle Alma qui a procédé à une consultation auprès des divers organismes concernés;

CC091020-04

En conséquence, sur proposition de madame Nancy Verreault, il est résolu à l'unanimité:

- de nommer la personne suivante comme membre du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Alma à titre de représentante des groupes socio-économiques et socio-communautaires du territoire principalement desservi par le centre :
 - madame Isabelle Bouchard, agente de développement au Centre local de développement Lac-Saint-Jean-Est (nouveau mandat de deux ans).

Monsieur Gilles Simard du Centre local d'emploi Lac-Saint-Jean-Est nommé le 16 septembre 2008 (décision CC080916-13) continue son mandat pour une deuxième année.

- de nommer la personne suivante comme membre du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle Alma à titre de représentant des entreprises de la région :
 - monsieur Jean-Sébastien Harvey, arpenteur-géomètre au sein de la firme Tremblay, Laliberté (nouveau mandat de deux ans).

Un deuxième représentant des entreprises de la région sera nommé lorsqu'une candidature sera identifiée par le centre.

3.2.2 Centre de formation générale des adultes

Considérant que le conseil d'établissement du Centre de formation générale des adultes est composé d'élèves, de membres du personnel, de représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires du territoire principalement desservi par le centre et de représentants des entreprises de la région;

Considérant que les représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires et que les représentants des entreprises siégeant au conseil d'établissement du centre sont nommés par la commission scolaire;

Considérant que selon la résolution adoptée par le conseil des commissaires le 16 septembre 2008, deux représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires siègent au conseil d'établissement du centre ainsi que deux représentants des entreprises de la région;

CC091020-05

Considérant la recommandation du Centre de formation générale des adultes qui a procédé à une consultation auprès des divers organismes concernés;

En conséquence, sur proposition de madame Andrée Verreault, il est résolu à l'unanimité:

- de nommer la personne suivante comme membre du conseil d'établissement du Centre de formation générale des adultes à titre de représentant des entreprises de la région :
 - Monsieur Réjent Hudon, notaire de la firme Hudon, Néron, Brassard & Boily (nouveau mandat de 2 ans)

Monsieur Stéphane Ouellet, avocat, demeure en fonction pour la deuxième année de son mandat.

- Pour les représentants des groupes socio-économiques et socio-communautaires du territoire principalement desservi par le centre, madame Pauline Fortin, nommée le 16 septembre 2008, demeure en poste pour la deuxième année de son mandat. Un deuxième représentant des groupes socio-économiques et socio-communautaires sera nommé lorsqu'une candidature sera identifiée par le centre.

3.3 Centre Mario-Tremblay : projet de rénovation

Considérant que le Centre Mario-Tremblay dont la propriété est partagée entre la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et la Ville d'Alma démontre des signes de vétusté évidents;

Considérant que la commission scolaire et la ville ont mis en place un comité conjoint d'orientation pour la modernisation du Centre Mario-Tremblay afin d'établir les détails du projet à déposer auprès des gouvernements supérieurs (Canada – Québec) pour l'obtention d'une aide financière;

Considérant que la commission scolaire et la ville ont accepté le projet soumis par le comité conjoint d'orientation en décembre 2008;

Considérant que pour assurer le suivi du projet, des plans et devis ont été préparés et acceptés par la commission scolaire et la ville;

Considérant que ce projet peut s'inscrire dans divers programmes de subvention des gouvernements supérieurs (Canada – Québec);

Considérant qu'il est opportun que la commission scolaire et la ville déposent des demandes d'aide financière dans le cadre de divers programmes pour la réalisation du projet, lequel constitue un investissement additionnel important pour la municipalité et la commission scolaire;

CC091020-06

En conséquence, sur proposition de madame Nathalie Savard, il est résolu à l'unanimité:

- d'autoriser la présentation auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi qu'auprès du gouvernement fédéral, de demandes d'aide financière dans le cadre de divers programmes d'infrastructure des gouvernements pour le projet ci-haut mentionné, le tout tel que plus explicitement détaillé dans les formulaires de demande qui seront complétés sur la base des plans préparés en juin 2009 par la firme Anicet Tremblay et Serge Harvey, architectes, et acceptés par la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et Ville d'Alma;
- de confirmer l'engagement de la commission scolaire à payer sa part des coûts de modernisation admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet soumis;
- d'autoriser monsieur Eric Blackburn, directeur général, à signer pour et au nom de la commission scolaire, tous les documents nécessaires dans le cadre de ces programmes ainsi que tout autre document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

3.4 Programme alternance études-travail au 2^e cycle du secondaire

Considérant la possibilité, depuis juin 2008, pour les commissions scolaires qui le désirent de mettre en place un projet pédagogique particulier préparant un groupe d'élèves âgés d'au moins 15 ans à la formation professionnelle, dans un cadre d'alternance études-travail;

Considérant la condition fixée pour bénéficier du financement, à savoir l'obligation pour les élèves d'être inscrits en français langue d'enseignement, en anglais langue seconde et en mathématiques de 3^e secondaire, auxquels s'ajoute le cours « Exploration professionnelle »;

Considérant le fait que plusieurs élèves inscrits dans ce parcours chevauchent la 3^e et la 4^e secondaire, dans le but d'obtenir les préalables nécessaires à l'admission au programme de formation professionnelle choisi;

Considérant les règles actuelles de financement qui n'accordent aucun financement pour les élèves qui sont inscrits dans ce type de parcours et qui ont des matières de 4^e secondaire à leur horaire;

Considérant qu'il est souhaitable d'optimiser cette mesure qui a une incidence directe sur la persévérance scolaire et le taux de diplomation;

CC091020-07

En conséquence, sur proposition de madame Edith Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité de :

- demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de reconsidérer le financement des élèves inscrits dans un projet pédagogique particulier d'alternance études-travail menant à la formation professionnelle, en permettant que les élèves soient pris en compte, même s'ils sont inscrits à des matières de 4^e secondaire et de donner aux commissions scolaires les moyens de répondre aux cheminements différenciés de leurs élèves;
- transmettre copie de cette résolution aux députés de la région, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, au porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et à toutes les commissions scolaires du Québec.

3.5 Comité des ressources humaines : composition

Considérant que la composition du comité des ressources humaines a été établie par une résolution du conseil des commissaires adoptée le 25 août 2009 (CC090825-12),

Considérant qu'il y a lieu d'apporter une modification à la composition de ce comité;

CC091020-08

En conséquence, sur proposition de madame Nancy Verreault, il est résolu à l'unanimité que le comité des ressources humaines se compose comme suit :

- deux membres du conseil des commissaires
- un représentant de la direction générale
- la direction du Service des ressources humaines
- une direction d'établissement
- une ressource externe spécialisée.

3.6 Directions d'établissement : réaffectation

Considérant la vacance au poste de direction de l'École secondaire Camille-Lavoie et de l'école Arc-en-Ciel;

Considérant que le remplacement à ce poste occasionnera certains mouvements au sein du personnel de direction des établissements;

Considérant la recommandation de la Direction générale;

CC091020-09

En conséquence, sur proposition de madame Nathalie Côté, il est résolu à l'unanimité de procéder comme suit à la réaffectation des certaines directions et directions adjointes:

- Direction de l'École secondaire Camille-Lavoie et de l'école Arc-en-Ciel : madame Michelle Dessureault;
- Direction des écoles Saint-Léon et Notre-Dame-du-Rosaire avec tâche de soutien et d'accompagnement des directions d'établissement dans le dossier SIAA : madame Claudine Maltais;

- Direction adjointe des écoles Albert-Naud et Saint-Sacrement : madame Julie Fradette;
- Direction des écoles Notre-Dame-de-Lorette et Sainte-Hélène : madame Renée Simard.

Les réaffectations seront effectives à compter du lundi 2 novembre 2009.

3.7 Comité de gouvernance et d'éthique : désignation de commissaires

Considérant que la structure de ce nouveau comité a été établie par le conseil des commissaires par la décision CC090825-10;

Considérant que les travaux de ce comité doivent débiter et qu'il est opportun de nommer les personnes qui siègeront;

Considérant que deux commissaires siègent sur ce comité;

Madame Roxanne Thibeault, présidente, appelle les propositions;

Mesdames Nathalie Côté et Dany Duchesne se montrent intéressées;

CC091020-10 **En conséquence, sur proposition de madame Nathalie Blais, il est résolu à l'unanimité** de nommer mesdames Nathalie Côté et Dany Duchesne, membres du comité de gouvernance et d'éthique.

3.8 Service des ressources humaines : ouverture de poste

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à un remplacement à un des postes de coordination au Service des ressources humaines;

CC091020-11 **En conséquence, sur proposition de madame Marjolaine Girard, il est résolu à l'unanimité** de procéder à une ouverture de poste de coordination au Service des ressources humaines pour fin de remplacement.

3.9 Séance extraordinaire : convocation

Considérant un appel d'offres pour la réfection de la toiture de deux établissements dont l'ouverture des soumissions est prévue le 28 octobre prochain;

Considérant que pour assurer la réalisation des travaux avant l'hiver, les contrats de construction doivent être octroyés le plus rapidement possible;

CC091020-12 **En conséquence, il est résolu à l'unanimité** de tenir une séance extraordinaire, le mardi 3 novembre 2009 à 18 h.

3.10 Municipalité d'Hébertville : demande de contribution financière

Considérant le passage de la flamme olympique à Hébertville le 2 décembre prochain vers 15 h, en prévision des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010;

Considérant que la municipalité d'Hébertville organise une série de festivités autour de cet événement en collaboration, entre autres, avec le Mont Lac-Vert, l'école Saint-Joseph, l'école secondaire Curé-Hébert, les six Maisons des jeunes du secteur sud et l'organisme En forme au Lac, afin de faire connaître différents sports de compétition;

Considérant que cet événement aura lieu pendant une journée pédagogique;

Considérant que madame Danielle Munger, commissaire, demande une contribution financière de 1 500 \$ de la part de la commission scolaire pour permettre l'organisation de cette journée; laquelle somme compléterait une contribution de la municipalité d'Hébertville du même montant;

CC091020-13

En conséquence, sur proposition de madame Marie-Claude Tremblay, il est résolu à la majorité des voix, d'accorder un montant de 1 500 \$ pour l'organisation de festivités à l'occasion du passage de la flamme olympique à Hébertville le 2 décembre prochain.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Michel Friolet, président du conseil d'établissement du Pavillon Wilbrod-Dufour, invite les membres du conseil des commissaires à une conférence concernant la prévention de la toxicomanie qui s'adresse à tous les parents d'élèves de la commission scolaire, laquelle aura lieu le 10 novembre 2009 à 19 h à l'Auditorium d'Alma.

5. CORRESPONDANCE

Aucune

6. INFORMATION

6.1 Cahier des prévisions budgétaires 2009-2010

Le cahier des prévisions budgétaires 2009-2010 est remis à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

6.2 Comités

Afin de faciliter la délégation des commissaires au sein des différents comités sur lesquels ils doivent siéger, une liste des comités et délégations 2009-2011 indiquant la fréquence des rencontres est remise à l'ensemble des membres du conseil des commissaires. Les nominations au sein des divers comités auront lieu lors de la séance du conseil des commissaires du 17 novembre prochain.

6.3 Campagne Centraide

Une enveloppe contenant une fiche de contribution pour la campagne de financement annuelle de Centraide est remise à chacun des membres du conseil des commissaires.

Monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne que Centraide vient en aide à de nombreux organismes communautaires dont certains peuvent œuvrer auprès de notre clientèle et qu'il serait intéressant que le personnel et les dirigeants de la commission scolaire contribuent de façon importante.

L'objectif de la campagne pour cette année est que chaque membre du personnel et du conseil des commissaires fasse un don de 5 \$.

6.4 Plan de réussite des écoles

Madame Christine Fortin, directrice générale adjointe, dépose et commente un tableau contenant des extraits et les priorités des plans de réussite des écoles de la commission scolaire mis à jour au cours de l'année 2008-2009.

6.5 Portes ouvertes des écoles secondaires

Une invitation pour les activités Portes ouvertes des écoles secondaires de la commission scolaire est remise à l'ensemble des membres des commissaires.

L'activité Portes ouvertes pour les écoles Jean-Gauthier et Curé-Hébert auront lieu le mardi 27 octobre 2009 en soirée. Celles pour le Pavillon Wilbrod-Dufour et l'École secondaire Camille-Lavoie auront lieu le 8 novembre de 11 h à 14 h.

Certains commissaires mentionnent que le temps prévu pour le Pavillon Wilbrod-Dufour et l'École secondaire Camille-Lavoie est trop court. Sur ce, monsieur Eric Blackburn, directeur général, mentionne que cet aspect sera évalué pour les années futures. Pour cette année, on s'assurera que le temps de visite soit prolongé, au besoin, d'une période nécessaire pour permettre d'accueillir les parents.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CC091020-14 **La séance est levée à 20 h 30 sur proposition de madame Sylvie Charest, laquelle est adoptée à l'unanimité.**

Roxanne Thibeault, présidente

Christine Flaherty
Secrétaire générale et directrice des communications